

Montréal, le 10 octobre 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Pierre D. Grenier
Dentons Canada, S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville-Marie, Bureau 3900
Montréal (Québec) H3B 4M7

Objet : Demande de modification de la désignation du Coordonnateur de la fiabilité au Québec
Dossier de la Régie : R-3996-2015 – Phase 2

Cher confrère,

La présente fait suite à votre correspondance du 24 septembre 2018 portant sur la demande d'Hydro-Québec soumise le 18 septembre 2018, par sa direction principale - Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau, dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec, en lien avec les propositions de RTA relatives à la « procédure d'examen des demandes » dans le dossier mentionné en objet.

Dans cette correspondance, vous informez la Régie de l'énergie (la Régie) que RTA sera en mesure de lui transmettre, pour fins de discussion lors de l'audience, un projet de propositions relatives au processus d'examen des demandes **au plus tard le 18 octobre 2018.**

La Régie est favorable au dépôt des propositions de RTA sur le processus d'examen et la date du 18 octobre 2018 lui convient aux fins de l'audience prévue les 24, 25 et 26 octobre 2018.

Par ailleurs, la Régie note le paragraphe 41 des commentaires de RTA soumis le 11 septembre 2018 dans le cadre du présent dossier et qui se lit comme suit :

« 41. Pour tenter de diminuer les problématiques liées aux principes d'indépendance, de neutralité, d'impartialité et d'intégrité requis pour réaliser les activités normatives et opérationnelles assignées au Coordonnateur, tel qu'évoqué dans la présente section, RTA verra à

soumettre à la Régie diverses propositions lors de l'audience.»¹
[Propositions relatives à la désignation du Coordonnateur]

Afin d'assurer un déroulement efficace de l'audience, la Régie apprécierait que RTA dépose également **le 18 octobre 2018** ces Propositions relatives à la désignation du Coordonnateur.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de mes sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

¹ Pièce [C-RTA-0014](#), p. 7.